

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire tenue à la salle du Conseil, le **lundi 18 décembre 2017 à 19 h 30**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Yves Corriveau, maire
Monsieur Jean-Pierre Brault, conseiller
Monsieur Emile Grenon Gilbert, conseiller
Monsieur Sylvain Houle, conseiller
Madame Christine Imbeau, conseillère
Madame Brigitte Minier, conseillère
Monsieur Louis Toner, conseiller

Formant le quorum requis par la loi sous la présidence du maire, monsieur Yves Corriveau.

Sont également présents :

Monsieur Daniel Desroches, directeur général
Madame Anne-Marie Piérard, greffière

ORDRE DU JOUR

1. Ordre du jour de la séance extraordinaire du 18 décembre 2017 tenue à 19 h 30.
2. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2018.
3. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020.
4. Questions de l'assistance.
5. Levée de la séance.

...Monsieur le maire ouvre la séance.

...Dépôt du certificat de convocation.

2017-465

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2017

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Houle

APPUYÉ PAR : Monsieur Jean-Pierre Brault

et adoptée à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire du 18 décembre 2017 à 19 h 30, soit et est approuvé par ce conseil.

...Monsieur le maire Yves Corriveau, madame Sylvie Lapalme, directrice du Service des finances et trésorière, et monsieur Daniel Desroches, directeur général, présentent les prévisions budgétaires 2018 et le programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020.

2017-466

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2018

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Brigitte Minier

APPUYÉ PAR : Monsieur Sylvain Houle

et adoptée à l'unanimité :

Que ce conseil adopte les prévisions budgétaires de la Ville de Mont-Saint-Hilaire, pour l'exercice financier 2018, lesquelles sont jointes à la présente résolution comme annexe " A " pour en faire partie intégrante.

Que cette résolution soit et est adoptée en conformité avec l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes*.

Qu'un document explicatif sur le budget 2018 sera publié dans une prochaine édition du journal L'Oeil Régional qui est diffusé sur le territoire de la ville de Mont-Saint-Hilaire.

2017-467

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2018-2019-2020

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Houle

APPUYÉ PAR : Monsieur Emile Grenon Gilbert

et adoptée à l'unanimité :

Que ce conseil adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020, lequel est joint à la présente résolution comme annexe " A " pour en faire partie intégrante.

Que cette résolution soit et est adoptée en conformité avec l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes*.

Qu'un document explicatif sur le programme triennal d'immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020 sera publié dans une prochaine édition du journal L'Oeil Régional qui est diffusé sur le territoire de la ville de Mont-Saint-Hilaire.

QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

M. Ferdinand Berner

Taxe spéciale sur le pavage – remboursement des taxes aux agriculteurs

M. Jean-Luc Halde

Gel de la taxe foncière – ajout d'une taxe spéciale

2017-468

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Pierre Brault

APPUYÉ PAR : Madame Christine Imbeau

et adoptée à l'unanimité :

Que la présente séance soit et est levée à 20 h 45.

Yves Corriveau, maire

Anne-Marie Piérard, avocate
Greffière